Communiqué

Archéologie préventive
Marseille, site de La Corderie

une carrière antique pour les uns,
un plan de carrière pour les autres !

Tout commence avec la réalisation d'un diagnostic archéologique prescrit par les services de l'État[1] sur des parcelles de terrain situées dans le 7e arrondissement de Marseille au boulevard de La Corderie où la société Vinci projette de construire des logements.

Le diagnostic révèle alors la présence d'un site archéologique antique. Les services de l'État, suite à ces informations, décident de prescrire une fouille portant sur l'ensemble du projet. En 2017, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)[2] la réalise et met au jour une ancienne carrière de pierre dont l'exploitation débute dans le courant du VIe siècle avant notre ère et perdure pendant cinq siècles. Le site a été entièrement fouillé et minutieusement photographié, dessiné et chaque vestige inventorié. Ainsi, grâce aux études et à la recherche scientifique, les données de ce site sont sauvegardées et pourront être transmises à nos concitoyens mais aussi aux générations futures.

De ces investigations subsistent en dur et en élévation les zones d'extraction de la carrière, dont l'intérêt patrimonial n'a pas échappé aux services de l'État qui décident de conserver *in situ* la partie la mieux préservée et de la mettre en valeur afin de présenter au public toutes les étapes du travail de carrier de l'époque grecque et romaine. À cette fin, ces services ont mis en œuvre une procédure de protection au titre des Monuments Historiques qui devrait répondre à l'engagement citoyen des marseillais que la CGT-Culture salue.

Sur ce dossier, aucun manquement de la part de ces mêmes services, ni aucune collusion avec l'aménageur ne sauraient être avancés, ni même évoqués !
C'est pourquoi la CGT-Culture apporte son soutien indéfectible aux agents de l'État qui subissent une injuste campagne de dénigrement de leur travail.

En définitive, pour les missions de service public de protection du patrimoine, il nous paraît extrêmement dangereux pour la discipline et son devenir, d'instrumentaliser à d'autres fins les vestiges archéologiques…

Pour autant, la CGT-Culture continue à dénoncer la privatisation de l'archéologie préventive, le dumping social et scientifique, la suppression des emplois, les restrictions budgétaires et la dégradation des conditions de travail qui découlent de la politique menée par le Ministère de la Culture dans le domaine de l'archéologie depuis nombreuses années et encore maintenant.

Aix-en-Provence, Marseille, Paris
Le 29 août 2017

1 Ce sont les services en charge de l'archéologie dans les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) qui dépendent de la préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
2 L'INRAP est un établissement public national du Ministère de la Culture.

Cgt-Culture 61 rue de Richelieu 75 002 Paris Téléphone : 01 40 15 51 70 Fax : 01 40 15 51 77
internet : www.cgt-culture.fr *courriel :* cgt-culture@culture.gouv.fr